

## Conseil d'Administration

**27 mars 2021 - Visio conférence**

### Présents : 26 sur 38

AUDY Martine – BONNET Jean-Claude – DAIF Rachida – DELERCE Stéphane – DUFFAIT Marie- Albert – DUREISSEIX Sabine – EPIFANI Luc – EZ ZAJJARI Fouad – GUERIN Pascal – JACQUINOT Ludivine – JADEL Patrice – LACROUTE Joël – LARESCHE Jean-Luc – LAVOCAT Catherine – LIMACHER Marc – MAIREY Maxime – MARCHAL Gaëlle – MAUMY Maud – MENAGER Bruno – METGE Virginie – NERET Vincent – PARENT Frédéric – PETITJEAN Francis – SAMSON Denis – STEIMETZ Caroline – VIALAY Sylvain

Invités : CLERC Nicolas – DEMOUGE Joëlle

Absents excusés : ALLALI Sandrine - BASSEN Vanessa - CORDIER Séverine - CORTAT Guy - GOLL Camille – JAFFIOL Thierry - KOTYLA André - LAUER Karine - LOGEROT Marie-Laure - MAUFFREY Caroline - PAULIN Philippe – SAID MOHAMED Myriame - TRONCY-CAILLON Anaïs - VARLET Martine

Ouverture du CA par Marie-Albert DUFFAIT à 9h40, le quorum étant atteint

### **Rappel plan de reprise FFHANDBALL :**

AXE 1 : Le déploiement du handball au sein du milieu scolaire (dispositif 30 min, offres de pratique...)

Concernant les kits à disposition des clubs et comités, il y a un retard pour la mise à disposition de la plateforme de commande en lien avec l'incendie d'OVH (serveur de données)

AXE 2 : Le déploiement de toutes les formes de handball

AXE 3 : Le déploiement de nouvelles ressources salariées sur l'ensemble du territoire avec incitation à mobiliser

AXE 4 : L'aide à la digitalisation de nos clubs

AXE 5 : L'aménagement des compétitions pour le printemps 2021

Tous les détails sur la première page du site internet Ligue rubrique reprise handball / info COVID

### **Plan reprise ETR/comités**

- Travail de chaque comité en lien avec leurs clubs, initiatives locales accompagnement individuel en fonction des différents contextes
- Beaucoup de travail sur la digitalisation : opération COVID hand, carrefour des formations digital, lundi du dirigeant
- Groupe de travail BEACH HANDBALL. Coordination Joelle DEMOUGE en lien avec Philippe DE HAESE et Cédric NOIR. Projet BEACH HANDBALL TOUR juin / juillet

### **Point COC situation et prévisions**

- Pas d'accession / descente
- La commission est prête pour proposer une reprise de l'activité « traditionnelle » handball en fonction de l'évolution du contexte. Rencontres amicales avec des poules déjà prêtes, notamment chez les jeunes.

- Travail de réflexion COC / ETR à mettre en place pour les championnats de France U17F / U18M : La commission restreinte BFC aura à valider prochainement les propositions fédérales, suite à l'arrêt des compétitions 2020-21, de reconduire les mêmes ayants-droit pour la saison 21-22, en tenant compte de la spécificité de chacun de ces championnats Jeunes.
- Beaucoup d'incertitudes sur la reprise des équipes la saison prochaine notamment chez les séniors
- Possibilité d'organiser des visios pour expliquer le fonctionnement de l'année prochaine

### **10h15 : Point RH Ligue**

Réorganisation RH Ligue depuis plus de 2 ans qui a permis de faire des économies mais qui a engendré différentes problématiques organisationnelles.

- 2 départs à la retraite qui n'ont pas été remplacés poste pour poste (uniquement avec du personnel extérieur)
- Chômage partiel de certains salariés depuis 1 an
- 3 congés maternité qui n'ont pas été remplacés. Les missions ont été assumées par d'autres salariés ou personnel extérieur. Cela a créé quelques disfonctionnements dans l'organisation et l'efficacité au quotidien.
- Nous nous orientons vers la spécialisation administrative de nos 2 sites,
  - Besançon sur la gestion administrative de l'IDSF et ETR
  - Dijon sur la gestion administrative des commissions traditionnelles (COC, SR, discipline, Arbitrage, réclamation et litige)

### **10h30 : Point finance :**

L'expert-comptable a procédé aux travaux de fin d'exercice et nous avons à ce jour un bilan 2020 positif de 196 000€ avant validation des Commissaires aux comptes. Plusieurs situations engendrent ce résultat soit :

**RH : 107 000€ d'écart 2019/2020**

OBJET	MONTANT
CONGE MATERNITE	11 000€
CHOMAGE PARTIEL	27 000€
MASSE SALARIALE (RETRAITE)	44 000€
AIDE URSSAF	25 000€

**Moins de déplacements/Hébergement/Restaurations** (Annulation de stages/compétitions IP/IL/UNSS/Assemblée Générale/Commissions....)

**Augmentation du bénéfice de l'IDSF : 140 000€** : Elargissement de notre gamme de formations

Ce résultat nous permet d'avoir la possibilité de proposer différentes aides en direction des licenciés et des clubs pour la saison 2021/2022.

Suite à la crise sanitaire de la COVID et afin de fidéliser les licenciés ayant pris leurs licences 20/21 sans avoir la certitude de pouvoir pratiquer le handball, la ligue propose aux membres du CA l'application d'une réduction de 50% de la part de fonctionnement de la ligue sur les licences 21/22 et la gratuité de la cotisation ligue facturée aux clubs pour la saison 21/22.

Ces deux dispositifs d'aides à la reprise pour la saison 21/22 représentent la somme de :

Licences : en prenant la quantité de licences au 31/12/20 soit 14 384 licences et les tarifs en vigueur diminués des 50 % soit à une perte de 194 000 €

Cotisation Ligue : 121 clubs à 230 € + 2 clubs à 35 € soit une perte 27 900 €

**VOTES exprimés : 26**

POUR : 26

CONTRE : 0

***La proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés***

Proposition de la Commission Finance de faire une provision pour risque sur l'exercice 2020 soit :

Licences : une somme équivalente à 80 % des 194 000 € = 155 200 €, ce qui représente l'objectif minimum de renouvellement 21/22 minimum.

Cotisations Ligue : 27 900 €

**VOTE Exprimés : 26**

POUR : 26

CONTRE : 0

***La proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés***

### **Rappel plan d'aide FFHANDBALL**

- Dotation de kits de matériel pour les pratiques dans les clubs. (Informations pour en bénéficier à venir)
- Gratuité de l'affiliation saison 20-21 (hors abonnements handmag et approches du HB)
- Gratuité de la part FFHB sur les renouvellements de licence sur la saison 21-22. Hors assurance et maison du handball

### **Proposition Plan de recrutement RH développement**

Perte de 5 000 licenciés. L'objectif des prochaines saisons est d'aider les comités à renforcer l'aide aux clubs pour la recherche de nouveaux licenciés.

Proposition de recruter au niveau du groupement d'employeur territorial entre 4 et 8 apprentis agent de développement.

L'aide à l'apprentissage PENICAUD de 8 000 € sur la première année a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2021, cela permettra de mettre en formation ces apprentis au sein de notre organisme de formation (IDSF) avec un début de formation en septembre (début du contrat possible 3 mois avant le début de formation).

Les missions seraient liées à des actions de développement environ 70% sur des missions en lien avec les comités et 30% sur les missions Ligue (manifestations régionales) le fonctionnement et l'organisation reste à affiner.

L'objectif : aider les clubs (notamment les non-employeurs) dans la recherche de nouveaux licenciés (milieu scolaire, centre social, de loisir...)

**VOTE Exprimés : 23**

POUR : 23

CONTRE : 0

***La proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés***

**ABSTENTIONS : 3**

## **Proposition plan de communication des aides aux clubs et licenciés**

Dans le cadre de la communication des aides vues précédemment, il est difficile de faire un seul communiqué aux licenciés tant la diversité est importante au niveau des aides des comités.

Proposition : la Ligue prépare un courrier qui synthétise les aides financières de la FFHANDBALL puis les aides de la Ligue.

Envoi aux comités de cette synthèse, qui peuvent insérer sur ce document les aides spécifiques comité. Envoi de ce document aux clubs par les comités. Le comité dans sa communication demande aux clubs de transférer le courrier à ses licenciés.

Les comités assurent un travail de communication de proximité en lien avec leurs clubs. Bien s'assurer que l'information est allée jusqu'au licencié.

### **Rétro planning :**

- 29 mars : envoi du courrier synthèse aides FFHANDBALL / Ligue aux comités
- 12 avril à 18h00 : envoi collectif et synchronisé des courriers par les comités aux clubs + relais sur les réseaux sociaux.

Le courrier de chaque comité peut également servir de communiqué de presse à envoyer à chaque réseau médiatique départemental et régional

### **VOTE Exprimés : 26**

**POUR : 26**

**CONTRE : 0**

***La proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés***

## **Réflexion sur la création du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) IDSF-Ligue handball**

L'Institut de développement du sport par la formation (IDSF) était jusqu'à présent pour la partie "apprentissage", unité de formation d'apprenti dépendant du CFA (centre de formation d'apprenti) de la fédération régionale des maisons familiales et rurales (MFR).

Cette dernière n'est plus CFA depuis le début d'année et nous a donc demandé de trouver un autre CFA ou de devenir nous-même CFA. Dans le même temps la fédération via l'IFFE, s'est constitué en CFA et nous a sollicité pour que nous devenions UFA.

L'IDSF est actuellement en pleine croissance et propose des offres de formation de plus en plus diversifiées (Formations d'Etat, fédérales, transversales, certificats complémentaires et de spécialisation) et présente une structuration plus avancée que celle de la fédération (moins d'expérience en tant qu'organisme de formation et moins de moyens humains dédiés à la formation).

D'autre part, notre organisme de formation (IDSF) doit répondre à une enquête "qualité" via un dispositif qui se nomme QUALIOPI.

Aux vues de tous ces éléments la LBFC propose de se constituer elle-même en CFA afin de densifier sa structuration. Quels sont les avantages ?

- Maîtrise du parcours de l'apprenti du début à la fin de la procédure (plus d'intermédiaire avec les MFR), avec un gain de temps et d'efficacité supplémentaires notamment dans le cadre du service aux clubs.
- Reconnaissance de notre valeur auprès des autres CFA dans un univers très concurrentiel (CFA des métiers du sport, profession sports, CREPS...)
- Reconnaissance auprès de nos publics cibles
- Reconnaissance auprès de la DIRECCTE.
- Avantage financier : environ 20 000 € reversés aux MFR dans le cadre de la gestion de nos contrats
  
- Quels sont les contraintes ?
- Impact au niveau RH : pilotage par un directeur-trice- identifié(e), augmentation des besoins administratifs (recrutement à prévoir)
- Mise en place d'un conseil pédagogique qui gère les aspects administratifs, financiers et pédagogiques

- Modification des statuts Ligue pour faire apparaître la formation des apprentis. Organisation d'une AG extraordinaire.
- Déclaration à effectuer à la DIRECCTE avec obligation de faire figurer ce CFA dans les statuts de la Ligue (validation par une assemblée générale extraordinaire)
- Contrainte temporelle : le CFA doit être opérationnel dès le mois de mai pour que nous puissions communiquer et que les stagiaires puissent démarrer leurs contrats et s'inscrire en formation à la rentrée de septembre.

**VOTE Exprimés : 26**

**POUR : 26**

**CONTRE : 0**

***La proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés***

### **Groupe de travail intégrité**

- Au niveau FFHANDBALL
  - Lutte contre les violences sexuelles, bizutage
  - Lutte contre toutes les autres formes de violence
  - Honorabilité
  - Veille
  - Malette pédagogique
- Au niveau ligue BFC
  - Plan d'accompagnement des victimes
  - Mise en place d'actions et d'informations
  - Mise en place de formations : un certificat et 2 modules
  - Réflexion à lancer pour mieux sensibiliser les publics (joueurs, encadrants, arbitres, parents...)

### **Convention clubs 2021-2022**

- Les dates sont les mêmes : retour des dossiers de convention des clubs pour le 15 mai aux comités et retours des avis des comités pour le 1<sup>er</sup> juin à la Ligue
- Accompagnement des clubs par les comités
- Au niveau ligue mise en place d'un groupe de travail pour une réflexion sur les conventions (critères d'évaluation, fonctionnement...)

La séance est levée à 12h30